

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MOISSAC VALLEE FRANCAISE

Séance du lundi 06 janvier 2025

Date de la convocation: 19/12/2024

Membres en exercice :  
9

Le six janvier deux mille vingt-cinq l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Philippe FLAYOL

Présents : 6

**Présents :** Nathalie CAUSSE, Marie-Anne VEDRINES, Marc YAGUIYAN, Philippe FLAYOL, Michel THIBON, Thierry VUILLEMOT

Votants: 8

**Représentés:** Sylvette FOUBERT représentée par Marie-Anne VEDRINES, Christine REBOUL représentée par Nathalie CAUSSE

Pour: 8

**Excusés:**

Contre: 0

**Absents:** Maxime FLAYOL

Abstentions: 0

**Secrétaire de séance:** Nathalie CAUSSE

### Objet: Transport scolaire Participation des communes . Année scolaire 2023-2024 - DE\_003\_2025

Monsieur le maire donne lecture au conseil municipal de la lettre de la Région Occitanie Pyrénées Méditerranée indiquant que les mesures mises en place lors de l'année scolaire précédente étaient maintenues pour 2023/2024; les communes dans lesquelles sont domiciliés les élèves empruntant des transports scolaires journaliers et relevant de l'enseignement primaire devront participer au financement du ramassage.

L'assemblée municipale est invitée à se prononcer sur la continuation de ce système qui se traduit par le paiement d'une participation égale à 20% du coût moyen départemental d'un élève transporté (3280 € pour l'année scolaire 2023/2024), soit 656€ multipliés par le nombre d'enfants transportés domiciliés dans la commune.

Où l'exposé du maire et après avoir délibéré à l'unanimité, le conseil municipal approuve cette décision et, en conséquence, accepte de voter la quote-part communale de 1 968 €. Autorisation est donnée à Monsieur le maire de signer les pièces nécessaires.

Le maire,  
Philippe FLAYOL



Le secrétaire de séance  
Nathalie CAUSSE

Date de transmission de l'acte: 15/01/2025

Date de réception de l'AR: 15/01/2025

048-214800971-DE\_003\_2025-DE

A G E D I

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MOISSAC VALLEE FRANCAISE

Séance du lundi 06 janvier 2025

Date de la convocation: 19/12/2024

Membres en exercice :  
9

Le six janvier deux mille vingt-cinq l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Philippe FLAYOL

Présents : 6

**Présents :** Nathalie CAUSSE, Marie-Anne VEDRINES, Marc YAGUIYAN, Philippe FLAYOL, Michel THIBON, Thierry VUILLEMOT

Votants: 8

**Représentés:** Sylvette FOUBERT représentée par Marie-Anne VEDRINES, Christine REBOUL représentée par Nathalie CAUSSE

Pour: 8

**Excusés:**

Contre: 0

**Absents:** Maxime FLAYOL

Abstentions: 0

**Secrétaire de séance:** Nathalie CAUSSE

### Objet: Rénovation énergétique du logement communal de Saint Roman de Tousque: Demandes de subvention DETR et FRAT - DE\_002\_2025

Monsieur le maire présente les 2 dossiers de demande de subvention pour les travaux de Rénovation énergétique du logement communal de Saint Roman de Tousque.

- DETR

-Fonds de Réserve d'Appui aux Territoires (FRAT)

Les travaux consistent à:

- évacuation des isolants existants sous les combles puis isolation thermique de la totalité des combles y compris sous cage d'escalier avec 40cms de ouate de cellulose

- dépose des fenêtres existantes, des volets battants (dangereux), de la porte palière vétuste. Remplacement des fenêtres en double vitrage avec isolant. Pose de volets roulants.

Monsieur le maire présente le devis de l'entreprise RB Maçonnerie d'un montant de 32 039.44€ HT.

Après vote et délibération à l'unanimité, le conseil municipal:

- décide d'engager l'opération désignée ci-dessus

- sollicite une subvention:

à l'Etat au titre de la DETR

au Conseil Départemental de la Lozère au titre du FRAT

- autorise le maire à signer tout document afférent à ce dossier

Le maire,  
Philippe FLAYOL



Le secrétaire de séance  
Nathalie CAUSSE

Date de transmission de l'acte: 08/01/2025

Date de reception de l'AR: 08/01/2025

048-214800971-DE\_002\_2025-DE

A G E D I

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MOISSAC VALLEE FRANCAISE

Séance du lundi 06 janvier 2025

Date de la convocation: 19/12/2024

Membres en exercice :  
9

Le six janvier deux mille vingt-cinq l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Philippe FLAYOL

Présents : 6

**Présents :** Nathalie CAUSSE, Marie-Anne VEDRINES, Marc YAGUIYAN, Philippe FLAYOL, Michel THIBON, Thierry VUILLEMOT

Votants: 8

**Représentés:** Sylvette FOUBERT représentée par Marie-Anne VEDRINES, Christine REBOUL représentée par Nathalie CAUSSE

Pour: 8

**Excusés:**

Contre: 0

**Absents:** Maxime FLAYOL

Abstentions: 0

**Secrétaire de séance:** Nathalie CAUSSE

### Objet: Fonds de réserve d'Appui aux Territoires (FRAT): réalisation de garde-corps à l'aire de jeux de Saint Roman de Tousque - DE\_001\_2025

Dans le cadre du Fonds de Réserve d'Appui aux Territoires (FRAT), monsieur le maire présente au conseil municipal le projet suivant:

- réalisation de garde-corps à l'aire de jeux de Saint Roman de Tousque

Ce dossier s'inscrit en continuité du projet de réfection de la rampe pour personnes à mobilité réduite.

La pose de ces garde corps consiste à sécuriser l'accès de l'aire de jeux.

Monsieur le maire présente le devis de Joris Bonnet d'un montant de 15 210.76€ HT.

Après vote et délibération à l'unanimité, le conseil municipal:

- décide d'engager l'opération désignée ci-dessus

- sollicite une subvention au Conseil Départemental de la Lozère

- autorise le maire à signer tout document afférent à ce dossier

Voté à l'unanimité.

Le maire,  
Philippe FLAYOL

Le secrétaire de séance  
Nathalie CAUSSE



Date de transmission de l'acte: 08/01/2025

Date de réception de l'AR: 08/01/2025

048-214800971-DE\_001\_2025-DE

A G E D I